

Bulletin d'information N° 43 - Juillet 2005 - Case postale 2218 - 1110 Morges 2 - CCP 10-17957-7 - http://asm-morges.ch/



numéro spécial

1985 - 2005

20 ans

Sommaire:

Billet du syndic	4	Editorial	3
Billet du bibliothécaire	6	Ceux qui ont travaillé pour l'ASM	4
Billet de l'historien du patrimoine	12	Préservation du patrimoine	5
Billet du responsable du tourisme	17	17 Le commerce à Morges	
Billet de la journaliste	19	Le plaisir d'être guide à Morges	8
		Vingt ans: quelques-uns des événements qui marquent Morges	10 — 11
		Vingt ans de mises à l'enquête et d'oppositions	12
		Les dernières mises à l'enquête publique	14
		Forums, débats	14
		Quelle image de Morges livrent les indicateurs démographiques?	15
		Le rail à Morges	16
		Prix du Mérite ASM 2005	18
		Pour célébrer le vingtième	
		anniversaire de l'ASM	20

Impressum

Bulletin no. 43 - juillet 2005

Edité par l'Association pour la Sauvegarde de Morges ASM

Case 2218, 1110 Morges 2

CCP 10-17957-7

Site Internet: http://asm-morges.ch/ Courriel info@asm-morges.ch Cotisation annuelle: CHF 20.--.

Président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges,

tél 021 801 02 27

Responsable de la publication de ce numéro

spécial : Fida Kawkabani

Crédit photographique: André Locher, Francis

Garnier, Franz Amrhein

Page de couverture : 20 aquarelles de Daniel Pache* Graphisme de la première page : Vincent Jaques

Impression: Imprimerie Carrara Morges

Tirage: 1000 exemplaires

tél.: 021 801 24 96 (après 16 h.) courriel: dmpache@span.ch

^{*} Les aquarelles de Daniel Pache sont en vente chez l'aquarelliste:

Fditorial

A 20, ans on projette son regard dans l'avenir

L'ASM a 20 ans. Evidemment une occasion privilégiée pour faire un retour en arrière, se remémorer, mesurer le chemin, exercer son regard critique. Ce bulletin spécial du 20ème vous fournira riche matière à cette rétrospective.

Vous permettrez que dans l'éditorial nous ne relevions qu'un seul élément concernant le passé: **MERCI à toutes et à tous**.

Merci aux fondateurs de l'association, tout spécialement à Monsieur le Docteur Louis Golay dont l'enthousiasme en faveur de sa ville de Morges n'a pas pris une ride.

Merci à tous les membres du comité passés ou actuels.

Merci aux personnes qui assurent le service de guides d'accueil.

Merci à tous nos membres.

Merci au très grand nombre de personnes qui nous ont fait et nous font encore confiance.

Merci aux autorités qui cherchent le dialogue. Bref, merci à chacun.

Regardons vers l'avenir:

Selon toute vraisemblance, ces prochaines années, notre ville va croître de manière importante. Elle est comprise dans cette grande zone urbaine lémanique dont l'attrait est très fort.

Dans un souci de réduire les nuisances engendrées par l'étalement de l'habitat, les autorités annoncent des mesures vigoureuses pour développer les pôles bien desservis par les transports publics. Morges en est un.

Comme le quartier Oulevay qui surgit de terre sous nos yeux, les Charpentiers Nord, les anciens entrepôts CFF, l'Eglantine, la Longeraie, voire la Prairie vont s'urbaniser.

Même si sa réalisation complète n'est que pour 2030, on va proposer prochainement le projet d'agglomération Lausanne-Morges. Dans un premier temps, il prévoit de prendre des mesures notamment en renforçant les transports publics, avant de transformer l'autoroute actuelle en un boulevard urbain bordé immeubles pour faire de Morges en quelque sorte une ville piétonnière en reportant l'autoroute plus au nord.

Cela paraît utopique.

Peut-être que ce dynamisme débouchera sur une ville dont nous ne pouvons pas discerner les traits aujourd'hui.

Mais une chose est absolument certaine: la qualité de vie, la valeur des espaces urbains, l'attrait d'une convivialité et d'un environnement de haut niveau, cela ne tombe pas tout cuit du ciel. Il va falloir le conquérir, l'imaginer, le fabriquer, le défendre. Sans doute sont-ils nombreux ceux qui veulent être efficaces dans ce but.

L'ASM se propose d'être toujours plus un instrument dans ce sens. Elle propose à tous sa collaboration et invite chacun à la rejoindre: Du guide au rédacteur, du simple membre cotisant au débatteur, en passant par les passionnés d'architecture ou de contacts humains, les talents de chacun peuvent concourir à cet engagement vers une ville de MORGES toujours plus humaine.

Jacques Longchamp



Billet du syndic

Vingt ans déjà!

On aurait presque de la peine à y croire, l'Association pour la Sauvegarde de Morges commémore cette année son vingtième anniversaire. Que de chemin parcouru depuis sa fondation!

En effet, l'ASM, fait désormais partie intégrante du paysage politique, urbanistique et culturel morgien. S'intéressant à tout ce qui touche au patrimoine de notre cité, ce mouvement de citoyennes et citoyens met au service des habitants son honnêteté intellectuelle et son discernement pour défendre au dessus de toute chose l'intérêt public. La justesse de ses interventions a parfois été décisive dans plusieurs domaines touchant notamment l'aménagement du territoire, la politique des transports, la qualité architecturale et urbanistique de plusieurs projets communaux ainsi que la vie culturelle et associative.

Le travail pugnace effectué au fil des ans par des bénévoles qui n'ont jamais compté leur temps et mesuré leurs efforts mérite d'être salué. Sous la houlette de son dynamique président les Morgiennes et Morgiens ont ainsi bénéficié de multiples interventions judicieuses qui ont contribué à «pousser plus loin» les réflexions des instances politiques. Avec ses guides qui font découvrir aux touristes de passage de magnifiques demeures ou des recoins méconnus, en faisant participer des



gymnasiens à des réflexions sur la qualité de vie, en organisant des forums, en épluchant les mises à l'enquête, en éditant son bulletin d'information toujours passionnant à consulter ou encore en récoltant des photos d'autres temps, pour ne citer que quelques exemples des multiples activités de ses membres, l'ASM est devenue un partenaire incontournable, précieux et unanimement reconnu de tous.

Au nom de la Municipalité, je formule un grand merci à l'ASM, à son comité et à ses membres et lui souhaite un excellent vingtième anniversaire.

Eric VORUZ, Syndic de Morges

Ceux qui ont travaillé pour l'ASM:

Comité fondateur en 1985:

Ceux qui ont partagé le travail du Comité au fil de ces 20 ans :

Comité actuel:

Golay Louis Oesch Sébastien Crottaz Jean-Claude Enderlin Jean-Claude Muret Jean-Maurice

Bron Francis
Defferrard Louis-Vincent
Givel Pierre
Beaud Gérard
Vernet François
Motta Pierre
Collomb Marc
Creton Rosa-Théa
Wasserfallen Claude
Jufer Nicole

Alméras Jean Amrhein Franz Bosshard Pierre-Yves Garnier Francis Gerster Jeanne Kawkabani Fida Knobel Pierre Longchamp Jacques Merino Juan Morisetti Jean-Pierre Schmidt Philippe

D'abord un immense merci à chacune de ces 26 personnes pour la mise à disposition de ses compétences, pour son travail et son engagement qui restent le nerf de l'ASM. Un hommage tout particulier à deux membres qui nous ont quittés et ne furent pas les moins actifs, Mme Rosa-Théa Creton et M. Pierre Motta.

Quelques leçons de ce tableau:

- La sous représentation féminine est une constante (en voie de correction nous l'espérons!). Pourtant, la sensibilité féminine à l'environnement urbain est une richesse dont nous ne pouvons nous priver. Par ailleurs, ce sont souvent les femmes qui souffrent le plus des erreurs d'urbanisme. Mesdames, assurez votre place à l'ASM!
- L'expérience montre que l'ASM «use» à peu près un membre de Comité par an: relève, prépare-toi! Le Comité a toujours accueilli les «nouveaux» avec joie!

Préservation du patrimoine

Voilà un titre ambitieux et difficile à assumer ! Mais dans les initiales de notre association « ASM » le «S» Sauvegarde contient les termes sauve et garde. C'est la défense, l'entretien au sens noble du « salut public »

Le patrimoine est aussi bien le « génie créateur de notre communauté » que les biens culturels. C'est une transmission héréditaire reçue peut-être de manière très subjective, mais aussi une garantie, un enseignement pour les générations futures.

Entrés dans le vif du sujet, professionnels et amateurs, spécialistes ou profanes lancent leurs arguments à tout-va. Comment se faire une opinion ou qui croire?

Lançons quelques pistes:

L'idée de sauvegarde recouvre plusieurs notions:

- La conservation est le maintien de l'état d'un édifice dans son statu quo.
- La restauration est une remise en état satisfaisant d'un édifice.
- La réhabilitation est la restitution du statut et des aptitudes d'un édifice altéré.

Les transformations, restructurations, rénovations ou récupérations visent à modifier l'essence même d'un édifice. Ces interventions font l'objet de notre part, d'une grande attention.

Les nations ont planché sur cette notion de patrimoine et ont publié plusieurs chartes et déclarations dont les plus importantes sont :

- La conférence d'Athènes (21-30 octobre 1931) fixe des principes fondamentaux tels que: pouvoirs et obligations des Etats; attribution d'une occupation des monuments afin de leur assurer une continuité; conciliation des difficultés des droits publics et privés; respect des caractères et de la physionomie des villes surtout dans le voisinage des monuments.
- La charte de Venise (25-31 mai 1964) reprend la forme et les principes de la charte d'Athènes en complétant pragmatiquement certains aspects. L'article 11 est très intéressant pour nous. Il précise que «les apports, valables de toutes époques à l'édification d'un monument doivent être respectés; l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration.»
- La Déclaration d'Amsterdam (1975) dit, entre autres: «Le patrimoine architectural ne survivra que s'il est apprécié par le public et notamment par les nouvelles générations. Les programmes d'éducation doivent donc à tous les niveaux se préoccuper davantage de cette matière.»

Bruno Zevi¹, éminent critique italien de l'architecture du XXème siècle, parle du danger d'un plan qui

peut être beau sur papier, de façades qui semblent étudiées par l'équilibre des pleins et des vides, des volumes externes bien proportionnés et dont le résultat final aboutit, malgré tout, à une architecture exécrable!

Actuellement, la notion de sauvegarde commence enfin à s'institutionnaliser. Les écoles d'architecture lancent des programmes de formation complémentaire. Les projets en cours se parent de panneaux didactiques; des visites de chantiers se popularisent; les médias traitent de travaux de sauvegarde, permettant ainsi à la population d'être mise au parfum et d'avoir accès à certaines informations de base. Mais...

La rumeur publique, le manque de précision et surtout de connaissances font que nous sommes souvent confrontés à des prises de position en porte à faux avec la réalité.

Avant de lâcher son opinion il faut connaître

- l'histoire du bâtiment.
- sa confirmation d'usage,
- l'adaptation du programme architectural au bâtiment,
- la stratigraphie des techniques de construction et des matériaux,
- la tolérance du passé

Cette liste est loin d'être complète, mais déjà apparaissent des contradictions ou des philosophies diamétralement opposées dont voici les trois grands mouvements.

Prenons l'article 11 de la charte de Venise selon lequel les apports de diverses époques doivent être considérés.

Viollet-le-Duc, architecte du XIX° siècle avait une opinion totalement opposée à cette idée. Il préconisait de « rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné » le bâtiment à travailler. Il a ainsi reconstitué totalement le château de Pierrefonds² sur les bases d'une ruine et dans l'esprit positiviste³.

Durant ce même XIX° siècle, le romantisme, issu de l'Angleterre, laisse planer son spleen sur les ruines et le passé. C'est le royaume de Ruskin⁴ ou de Morris. La tour Haldimand à Ouchy est un exemple romantique d'une ruine construite.

Dès lors, la notion de préservation du patrimoine revêt une connotation beaucoup plus nuancée. Les artisans qui interviennent tant dans la construction que dans la critique ou la défense du patrimoine, doivent pousser leur réflexion en fonction de nombreux critères:

Notamment l'adaptation au cas particulier et à son environnement, les répercussions historiques, d'usage ou financières du type de sauvegarde

¹ Lire à ce sujet Apprendre à voir l'architecture B. Zevi, Cahiers forces vives, Ed. de minuit, 1959

² Dans l'Oise, ancien château du XIe-XIIIe s

³ Philosophie d'A. Comte dont la science est vérité

⁴ Critique d'art et écrivain (1819-1900) défenseur des préraphaélites, allie la critique esthétique à la prédication morale

⁵ Résidence d'été des baillis, cette vaste demeure signalée en 1737 est démolie en 1961. (P. Bissegger, *La ville de Morges*, p. 363)

envisagé. Bref, lancer son approche avec tout le respect d'un patriarche dont le savoir mérite d'être écouté, voire révélé.

C'est à ces conditions seulement que des sauvetages ou des opérations heureuses pourront nous préserver de pertes comme celles que nous regrettons. Aujourd'hui, Morges pleure la démolition de l'Abbaye⁵ au profit de locatifs de rendement au sujet de la valeur architecturale desquels nous n'émettrons pas de commentaire.

A l'opposé, Morges rit de la sauvegarde du Casino. Menacé de démolition depuis les années 1950, il a été sauvé grâce à un montage financier intéressant et une restauration correcte.

L'ASM pourrait citer de nombreux exemples heureux ou malheureux qui l'ont préoccupée durant ces vingt ans.

Analyse, recours, négociation, propositions en vue d'aboutir à cette philosophie de patrimoine qui sauvegarde, préserve notre environnement urbain et nous offre le bonheur de retrouver dans Morges les signes d'un passé qui instruit l'avenir.

Philippe Schmidt

Billet du bibliothécaire

La Bibliothèque municipale de Morges : un patrimoine ?

Le fonds ancien de la Bibliothèque (plus de 20'000 volumes) constitue l'héritage de l'ancienne Bibliothèque de Morges, fondée en 1767. Il s'agit d'un véritable patrimoine: les livres imprimés jusqu'au début du XIXe siècle étaient, contrairement à ceux d'aujourd'hui, conçus pour durer très longtemps. Le rôle de la bibliothèque actuelle (environ 27'000 livres et 2'000 disques) est bien différent: notre but n'est plus de tout conserver le plus longtemps possible, mais plutôt de mettre à disposition du public un vaste choix de documents permettant de se cultiver et/ou de se distraire (si possible les deux en même temps!). Mais la littérature, et les connaissances en général, ne constituent-elles pas, même si on ne peut pas les conserver sous la forme d'objets concrets, une sorte de «patrimoine immatériel», peut-être encore plus difficile à protéger que nos monuments historiques ?



Au cours de ces 20 dernières années, la Bibliothèque municipale de Morges a beaucoup changé. Parmi les principaux événements, on peut citer:

- en 1987, la municipalisation de la Bibliothèque des jeunes «A la Découverte», gérée jusqu'alors par une équipe de bénévoles;
- en 1990, l'emménagement dans les locaux actuels de la Place du Casino;
- en 1993, l'informatisation;
- en 1997, l'installation du fonds ancien dans des locaux spéciaux, offrant de bonnes conditions de conservation;
- en 2003, la reprise des collections de disques de la Phonothèque Paderewski.

Le nombre de documents prêtés a plus que doublé pendant cette période: 47'639 prêts en 1985, 102'611 en 2004. On peut donc constater que, à l'heure d'Internet et des nouvelles technologies de l'information, les livres continuent d'intéresser un large public, et particulièrement les jeunes enfants.

Luc Jolidon

Le commerce à Morges

Depuis 20 ans, le commerce a fortement évolué à Morges, deux tendances se dégagent de ces changements: le déclin des commerces traditionnels et des petits artisans et le développement des grandes surfaces. A Morges, comme partout ailleurs, cette évolution est en lien avec l'évolution des comportements des consommateurs et suscite ces quelques réflexions du Docteur Louis Golay:

A Morges, les mammouths écrasent les petits, ceux-ci, peu « moyenneux » n'ont pas l'assiette financière suffisante pour entretenir leur échoppe ou les maisons qui les abritent; donc les promoteurs immobiliers achètent des immeubles délabrés et les transforment. Les petits sont aussi victimes des grands commerces qui cassent les prix ou qui imposent des conditions contraignantes.

L'hécatombe remonte au-delà des dernières vingt années, elle a débuté vers 1950: Couvaloup 28 et la BVCréd. La Placette et les 4 anciens magasins de la Grand-Rue. L'ex Migros à la place du garage central et d'un magasin de musique. La Coop et son gouffre à voitures. L'Innovation écrase des cafés avec

Il faut sauvegarder et soutenir nos petits commerçants spécialisés, sinon ils vont disparaître:

La boîte à thé
Le Tastevin
L'œnothèque
Le fumoir aux vrais cigares
La cave à vin où l'on déguste
La Route des épices
Tout pour la voile
Le chocolatier
Le lombard
Le marchand de couleurs
L'ébéniste artisan
Le cordonnier qui fait aussi des clefs
L'horloger qui n'envoie pas en fabrique



jeux de quilles. La rue de la Gare, du côté de la Morges est nivelée. Enfin les Sablons n'ont plus de Stimulant!

Il est vrai que par mauvais temps ou par bise décoiffante, faire ses emplettes à l'abri, et cela, dans un petit rayon, est bien agréable; mais les grandes surfaces n'ont pas d'âme, pas d'enseigne et sont toutes sur le même modèle. En 1970, on dénombrait six drogueries, aujourd'hui, une; six bouchers, aujourd'hui deux. Les laitiers ont disparu, Jotterand en 1981. Deux pharmacies indépendantes résistent aux chaînes nationales; davantage épiceries qu'officines, elles fleurent l'eucalyptus. Où sont les pintes d'antan remplacées par des bars à café? Les boulangers ont des sandwicheries et les épiciers n'ont plus d'épices, ni de cigares jouxtant les articles de mercerie. A Morges, on ne trouve plus de vis ou de clous au détail, adieu Rieben! Nous irions bientôt pieds nus si un fidèle cordonnier turc n'était pas là avec son sourire pour ressemeler nos souliers. Enfin, notre marché devient un souk: les habits et les bibelots remplacent les légumes et les fruits.

La Bernina qui reprise Les papiers spécialisés Les libraires qui conseillent L'encadreur de gravures anciennes Le décorateur d'intérieur Les galeristes Les bijoutiers qui créent Le philatéliste L'orfèvre Le cristallier Le comptoir aux belles étoffes L'imprimerie qui sent l'encre Le bazar à bijoux La maison à joujoux Le fleuriste qui vend ses fleurs Le vélo sur mesure L'acousticien qui soulage Les RD Les vidéofolies

Morges vit et vivra!

Louis Golay

Les touristes à Morges vus par une guide...

Le plaisir d'être guide à Morges

J'ai eu le privilège d'accompagner toutes sortes de gens à travers notre ville, touristes d'un jour, habitants de la région, des Morgiens, suisses ou étrangers. Et si les rencontres furent brèves, je n'ai pas trouvé dans ma boîte à souvenirs de commentaires négatifs, chacun semble avoir trouvé quelque chose de plaisant, qui les hautes maisons accolées, qui une fontaine, une statue, le marché, une ancienne porte, le quai, le coup d'œil derrière les coulisses dans une cour cachée. ..

Ce qui m'importe, c'est que chacun retourne chez lui avec le souvenir d'une belle matinée, d'une promenade agréable, quelques bribes d'histoire restées dans la mémoire, l'envie de lever le nez... Cependant, le maître mot toutefois reste pour moi : donner du plaisir.

Mon propos ici n'est pas de vous parler de solives, de triglyphes ou de baies à meneaux, mais plutôt de vous parler en vrac de coups de cœur, de souvenirs.



Quelques-uns des guides d'accueil ASM/MDA

Le parc de l'Indépendance

Depuis la gare où je réceptionne en général les visiteurs, je les conduis d'un bon pas jusqu'au parc de l'Indépendance. On entre ainsi dans la ville par la porte du jardin.

Havre de paix ombragé, habillé selon les saisons de vert tendre, ou encore bariolé le temps de la fête de la Tulipe, rutilant d'ors et de cuivre en automne, et désolant de troncs nus en hiver, au parc de l'Indépendance, à chaque saison, la végétation laisse entrevoir le scintillement du lac, trouée vers le large invitant au voyage.

Les immenses arbres, séquoias, pins weymuth et les hêtres pleureurs qui forment de leurs branches un espace second où s'abriter, se recueillir, font à chaque fois l'admiration des visiteurs.

Et il n'y a pas que l'image, mais aussi le son: le premier merle au printemps, puis grimpereaux, sittelles, fauvettes au doux babil, le cancanement venant du lac et, si la chance vous sourit, vous verrez passer le martin-pêcheur, flèche-éclair turquoise, si bref que vous vous demandez si vous avez rêvé...

La Grand-Rue

Après les espaces verts, suite de l'approche de la ville par les petites ruelles de «dévestiture», terme plus élégant que «égouts à ciel ouvert», heureusement comblées, pavées, pourvues d'enseignes admirables, oeuvre de l'artiste André Pirlot. Et nous y sommes, devant nous, trait d'union entre château et temple, la Grand-Rue, juste ce qu'il faut de courbes douces pour ne pas être ressentie comme rigide, tirée au cordeau.

Il y a tellement à y découvrir, chaque maison est différente de sa voisine, collées l'une à l'autre. Voilà deux rangées qui méritent qu'on les détaille tranche par tranche. Loin d'être un espace vide, il y a de l'animation, pas seulement humaine, un décor de théâtre coloré, changeant selon les heures du jour, des saisons. Enseignes, volets, toits aussi variés que les maisons qu'ils abritent, berceaux, lucarnes, cheminées, et petites terrasses même, des tuiles en patchwork et tous les tons bruns roux gris ocre. Il faut simplement se laisser faire, savourer l'atmosphère, déambuler.

Mais approchons-nous de quelques façades, il faut bien les regarder, elles ne sont pas ostentatoires. Il faut s'en approcher, leur donner notre temps, notre attention pour en découvrir les richesses et les finesses.

Grand-Rue 94

Façade calme et égale à première vue qu'il faut bien regarder pour en apprécier l'équilibre, découvrir les colonnes du premier étage de style toscan, puis ionique au deuxième et corinthien au troisième, les entablements horizontaux, les décors des triglyphes et les médaillons bombés. La façade s'anime alors,

révèle des détails, arrangements, mes visiteurs la découvrent différemment et combien de fois n'ai-je entendu quelqu'un s'exclamer : Tiens, je n'avais jamais prêté attention, c'est tellement joli!

Voilà ce qui me fait plaisir, inciter les gens à être plus attentifs aux détails. Quelques pas, et nous nous arrêtons devant le no 84.

Grand-Rue 84

Devant cette belle maison, un souvenir surgit: j'avais accompagné une fois un groupe d'enfants d'environ 8-9 ans, petit groupe coloré, animé, et babillard.

Nous entrons. Un long tunnel assez sombre débouche sur une cour intérieure restaurée, alliant passé et présent d'une façon admirable.

J'explique, on regarde vers le haut, on admire les belles balustrades vertes et à la fin, en baissant la voix, je leur révèle le secret de cette maison: elle est hantée!

Terrible histoire de pas, de craquements sinistres qui seraient dus aux fantômes d'un ancien propriétaire, assassiné par son propre fils. Au fur et à mesure de mon évocation (peut-être un peu trop dramatisée!) mes petits visiteurs se calment, se taisent, se tassent, je vois des yeux écarquillés, des visages tendus...

Pour leur éviter des cauchemars, je dois atténuer l'impact de cette histoire, leur assurer que ce n'est certainement pas vrai, que l'on ne sait pas vraiment, etc. Et le plus remuant des garçons, devenu de plus en plus silencieux me dit : « peut-être que le papa n'était pas vraiment mort...» Je le rassure, je console, je tourne en rigolade ce récit pour chasser la peur qui s'est installée. Quelle leçon pour moi: attention à ce que l'on dit et à la manière de le dire!

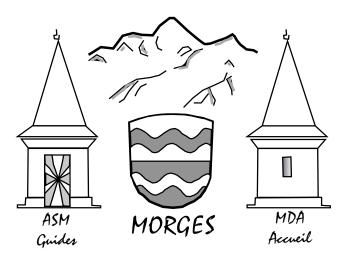
Le Grenier bernois

Un autre coup de cœur, une grande bâtisse, imposante, carrée, plantée là pour durer et on devine sans peine les piles de sacs de blé, de sacs de sel, trésor entassé à cette époque lointaine quand la guerre rôdait aux alentours, la maladie faisait des ravages et la famine décimait les familles.

Comme une panse bien remplie, ce grenier était rêve de jours meilleurs, réserve, possibilité de survie. Aujourd'hui, on y entasse des livres, stock d'une nourriture différente, autrement importante.

Vous avez envie d'en savoir plus ? Alors, il est temps de faire une vraie visite guidée de la ville de Morges, avec des guides qui en connaissent et l'histoire et les moindres recoins, la cour fraîche cachée derrière une belle façade, la tour d'escalier en colimaçon, les mystères du château. La Grande Histoire et des petites histoires pour tous les goûts.

Lucette Bentz



En juillet et août,

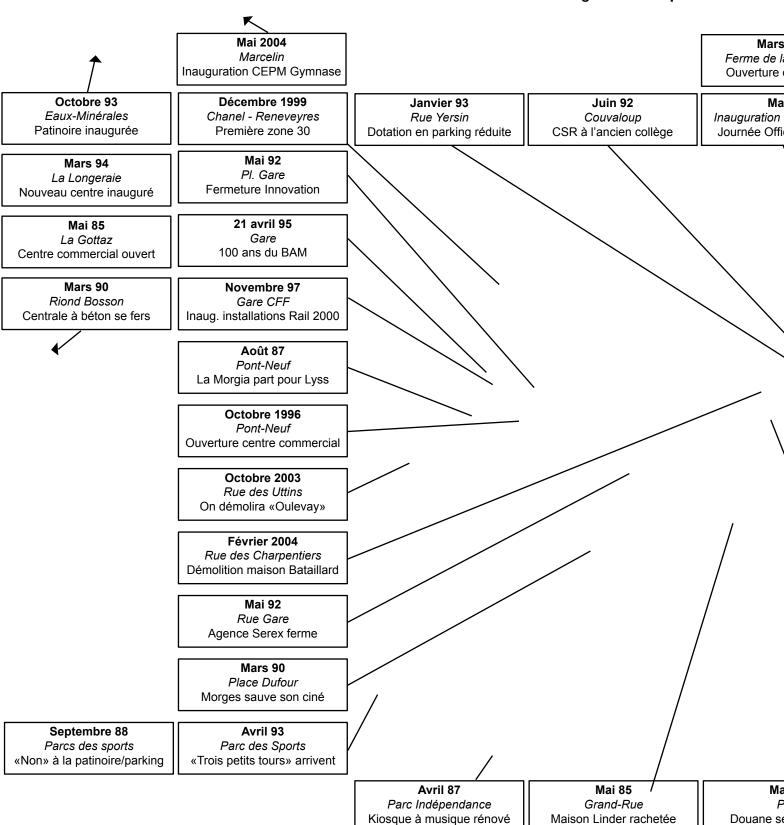
chaque mardi à 10 h et chaque vendredi à 14 h 30,

tour de ville guidé à pied sans inscription préalable.

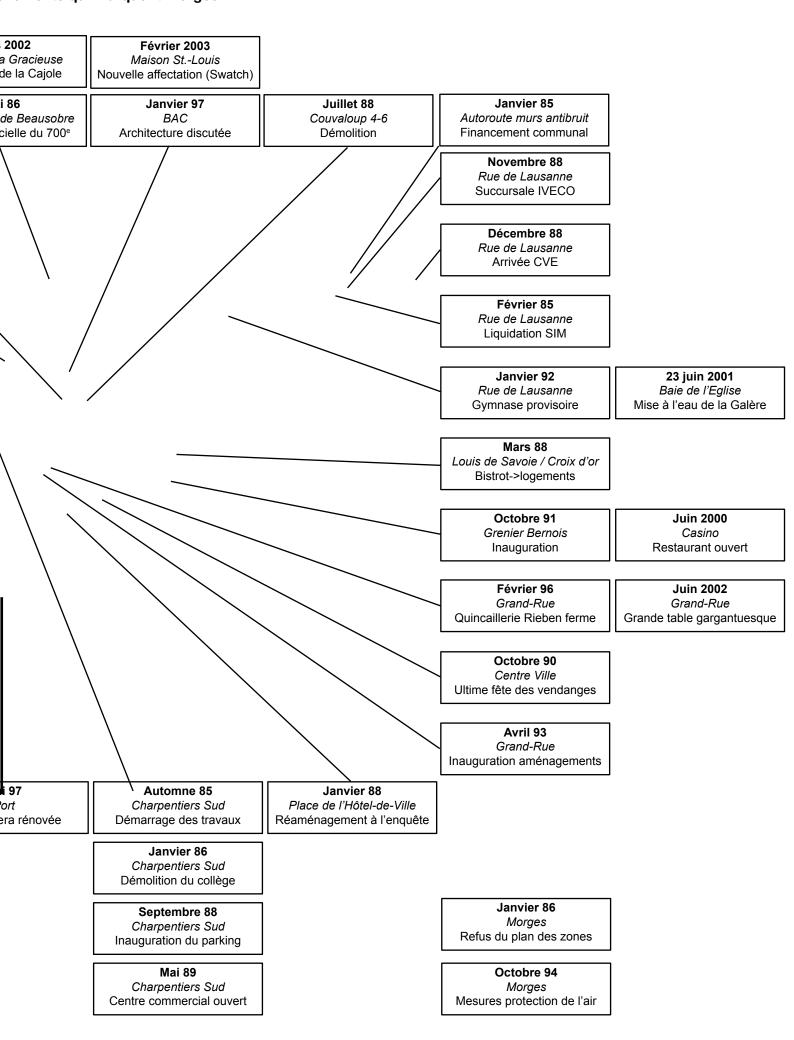
Départ devant l'Office du tourisme

Nouveau: visites thématiques Informations: Office du tourisme 021 801 32 33 asm-morges.ch

Vingt ans: Quelques-uns des éve

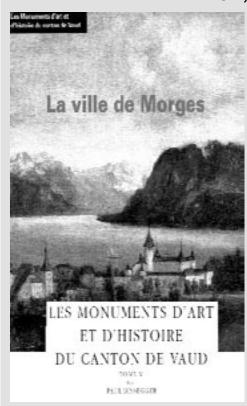


enements qui marquent Morges



Billet de l'historien du patrimoine

L'ASM, le chef de gare et le préfet



En août 1860, le préfet du district infligea au jeune Cerf-Brunschwig une amende de deux francs pour s'être permis d'imiter le sifflet de la locomotive lors du passage d'un train à la gare de Morges. Autres temps, autres mœurs! Car depuis vingt ans, l'ASM a pris la liberté de siffler bien des fois à l'annonce d'un train de mesures urbanistiques. Elle n'a pas craint d'agacer, parfois, des partenaires professionnels ou politiques, en ayant toutefois toujours en vue de défendre des idéaux nobles, comme la qualité du cadre de vie ou le bien-être de la communauté. L'ASM a ainsi

réussi – rarement à stopper complètement – mais heureusement tout au moins à ralentir, voire dévier des trains de projets, qui, sans cela, auraient entraîné divers ravages.

Dynamiques et créatifs sous la houlette de l'infatigable président Jacques Longchamp, les membres du comité n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine. Témoignant d'un remarquable sens didactique autant que de belles qualités de négociateurs, ils méritent notre grande reconnaissance. Grâce à eux, l'ASM – représentante efficace de la majorité silencieuse – a su se profiler comme interlocutrice reconnue et respectée. Elle vérifie, analyse et suit de près les projets de transformation d'immeubles et d'aménagement urbain, elle nourrit la réflexion sur le pourquoi et le comment de la sauvegarde du patrimoine. Ceci représente déjà une tâche considérable.

Mais l'ASM fait plus encore. Débordant du cadre strictement historique, elle contribue d'une manière essentielle à la sensibilisation des autorités et du grand public aux enjeux architecturaux. Sur les chantiers d'aujourd'hui, en partie tout au moins, se construit le patrimoine de demain. L'association aide ainsi à former ou affiner notre capacité de jugement esthétique et nous apprend à regarder l'architecture contemporaine. Depuis vingt ans, l'ASM réfléchit, informe, propose et agit. Si elle cherche à concilier le droit des propriétaires à un rendement économique équitable et le droit des habitants à un confort correspondant aux standards contemporains, elle s'efforce aussi et surtout de sauvegarder le cadre de vie exceptionnel qu'offre la région morgienne. Un grand BRAVO, donc, et longue vie à l'ASM!

Paul Bissegger

Vingt ans de mises à l'enquête et d'oppositions

Un des buts premiers de l'ASM, lors de sa création, a été de s'opposer à la réalisation d'ouvrages défigurant le paysage urbain, ne respectant pas le contexte historique de la vieille ville ou n'offrant qu'un cadre de vie médiocre à ses futurs occupants.



Plus de soixante oppositions ont été déposées au cours des vingt années d'existence de l'ASM. Si plusieurs de ses actions n'ont pas obtenu le résultat voulu, il n'en reste pas moins que certaines ont connu le succès, dont voici quelques exemples remarquables :

Le rural de la Gracieuse

En 1988, la Municipalité avait projeté de démolir le rural qui, faute d'entretien, était dans un état de délabrement avancé.

Ce rural forme avec la maison de maître et la maison du fermier un ensemble architectural remarquable et rare, qu'il aurait été malheureux de détruire.

L'opposition de l'ASM, soutenue par celle de l'Etat de Vaud, a permis de conserver ce bâtiment qui a été totalement réhabilité.

Centrale à béton à Riond-Bosson

La 2° mise à l'enquête de la centrale à béton d'Agrébéton en 1988 a suscité l'opposition de l'ASM, notamment en raison de la hauteur de la construction. (27m)

Le maître d'œuvre a revu son projet et le principe de l'installation qui ne travaille plus verticalement, mais horizontalement.

Cela a permis de ramener la hauteur du bâtiment à 16m, hauteur qui correspond à celle des bâtiments implantés dans la zone.



Maison Morax

L'an dernier, l'ASM a réussi à empêcher la réalisation de places de stationnement dans le jardin de la propriété qu'habita jadis la famille Morax, réalisation qui aurait crée un fâcheux précédent sur le quai Lochmann.

Plusieurs des échecs qu'a subis l'ASM concernaient des constructions situées dans des zones pour lesquelles notre association aurait voulu que soit d'abord établi un plan de quartier (rue de la Gare, avenue Hugonnet, ...).

Autre pierre d'achoppement, la circulation automobile et les places de stationnement, par exemple :





Ancienne douane

Le nouvel occupant souhaitait réaménager les combles en créant un plancher intermédiaire et de nouvelles ouvertures surdimensionnées en toiture.

Suite à l'opposition de l'ASM, l'architecte a repris son projet, réétudié l'aménagement intérieur en abandonnant le plancher intermédiaire et diminuant les ouvertures.

L'ouvrage réalisé a non seulement conquis les opposants, mais l'occupant des lieux également.



Passage sous route aux Charpentiers

L'ASM s'était vivement opposée en 1992 à ce passage, considérant qu'au centre ville la priorité doit être donnée aux piétons.

D'autre part, les pentes dépassaient nettement (12%) les normes admises (VSS 6%) pour ce type de réalisation.

Comme les usagers peuvent le constater, la circulation automobile a encore eu le dessus.

L'ASM n'est pas seule à déposer des oppositions, mais notre association a certainement plus de poids en raison du nombre de ses membres et de son expérience qu'un simple citoyen. D'ailleurs, il arrive que l'ASM soit sollicitée pour apporter son appui lors d'une opposition.

Vingt années n'ont pas usé les forces de l'ASM, elle continuera d'être vigilante lors des mises à l'enquête.

Les dernières mises à l'enquête publique

Rue du Sablon 11-13	Si le permis vient d'être accordé, la Municipalité a largement tenu compte de notre opposition.		
Construction d'un immeuble pour habitation et 2 commerces	L'accès piétonnier de la rue du Sablon à la zone centrale des Charpentiers nord doit être maintenu, les façades doivent être revues et les aménagements extérieurs feront l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête.		
Rue de la Gare 27 Construction d'un abribus	La Municipalité a rejeté notre opposition et accordé le permis de construire. Cette réalisation pourrait figurer au Guiness Book. De la fin de la mise à l'enquête à la		
Construction a un abribus	mise en service de l'abri, 2 mois et demi ont suffi.		
Ch. de Bellevue 8	Le Journal de Morges a largement rendu compte de notre opposition à l'abattage des		
Transformation des bâtiments ORIPH	arbres. La Municipalité a accordé le permis, mais exige que le plan d'abattage, s'il est nécessaire, soit établi avec le Service de la ville.		
Rives-de-la-Morges 6	L'ASM s'oppose à la fermeture des balcons par des vitrages :		
Fermeture des balcons	- dérogation aux limites de construction,		
	- l'ensemble auquel ce bâtiment appartient perdrait de sa cohésion,		
	- les problèmes phoniques ne seront pas réglés.		
	Nous n'avons pas encore reçu de réponse.		
Rue de Lausanne 27 (ex-SIM)	L'ASM s'oppose à l'implantation d'un tel magasin à cet endroit:		
Construction d'un magasin «discounter»	- surcharge de trafic sur la Rue de Lausanne,		
	- contradiction avec l'esprit de la politique actuelle d'urbanisation concentrée minimisant la génération de trafic.		
	L'ASM propose la construction d'un cheminement entre les voies et cette parcelle.		
	Nous n'avons pas encore reçu de réponse.		

Forums, Débats

L'ASM a toujours souhaité associer la population à ses activités en organisant notamment des forums et des débats publics sur des thèmes liés à la vie morgienne.

Ces rencontres, souvent bien suivies, ont permis à de très nombreux habitants de notre cité de s'exprimer ou de s'informer.

Rappelons ci-dessous quelques-uns des thèmes traités

1990	L'urbanisme à Morges				
1992	L'aménagement de la Grand-Rue				
1993	La mise en valeur des terrains des gares				
1995	Le Casino				
1997	Le plan directeur des rives du Léman				
1999	Résider au centre-ville				
1999	Le commerce et la Ville				

2000 La ville et l'Enfant2002 Morges et sa région ont-elles un avenir touristique ?

2003 Safari urbain

2004 Charpentiers nord

2000 Le piéton et la Ville

Et de multiples autres conférences...

Le groupe des guides d'accueil ASM/MDA ouvre au public la plupart des causeries données dans le cadre de sa formation. Souvent inédites, toujours intéressantes, elles abordent des points précis de l'histoire de Morges.

Elles ont lieu en principe le dernier lundi du mois à Couvaloup 10, à 20 heures précises.

Pour la saison 2005/2006, les thèmes suivants sont déjà agendés:

Mardi 11 octobre 2005 à 20 h. (au Grenier bernois): Le train morgien dans l'histoire et histoires de train — M. Gigase et J. Longchamp

Lundi 28 novembre 2005 à 20 h.

Cadre politique, social et économique du XIXe

- O. Longchamp

Lundi 30 janvier 2006 à 20 h. *Morges 1885 - 1900* — L. Golay Lundi 27 février 2006 à 20 h. *Emile Küpfer* — J.- P. Perrin

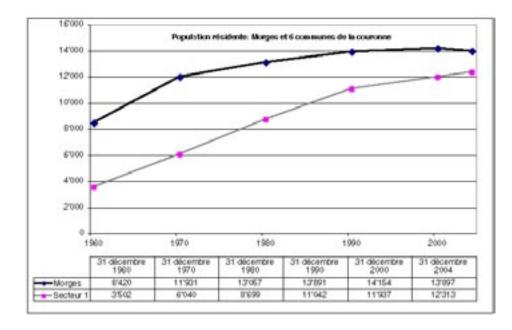
Lundi 27 mars 2006 à 20 h. Le temple de Morges — V. Furlan

Mais, en cet été 2005, nous laissons provisoirement de côté conférences, causeries et débats pour vous convier à une rencontre conviviale le vendredi 19 août: célébration du XX° anniversaire de l'ASM (jeu, partie officielle, apéritif, repas, musique) (voir page 20).

Et nous espérons aussi pouvoir bientôt vous convier à une réalisation pratique: la construction du sentier de la Morges.

Quelle image de Morges livrent les indicateurs démographiques?

Du point de vue démographique, tout en gagnant de la population en chiffres absolus, en tant que commune-centre, Morges perd de l'importance relative par rapport à son district, comme par rapport à sa région d'aménagement du territoire. Cette tendance est très nette et se poursuit depuis plusieurs années. En voici une image:



Les six communes prises comme point de comparaison sont celles qui, avec Morges, forment le secteur 1 de l'ACRM, à savoir Denges, Echandens, Echichens, Préverenges, Lonay, Tolochenaz. On pourrait les nommer: communes de la première couronne de Morges. Pour présenter ces réflexions, nous aggloméré avons les chiffres des six communes et une entité fictive, point de comparaison pour notre ville.

Sources: SCRIS, Rec. féd. pop. 2002

Deux conclusions:

- Si l'on part du principe qu'il faut renforcer Morges (objectif qui peut lui-même être discuté), comment faire pour offrir une très haute qualité de vie afin d'attirer en ville et garder une population de toutes conditions sociales et économiques?
- La collaboration intercommunale et les politiques régionales ne devraient-elles pas prendre un tout autre essor qu'actuellement?

Ces lignes vous avez pu les lire dans notre bulletin d'information n°36, de septembre 2002. C'étaient les principales conclusions qui ressortaient au moment où venaient d'être publiés les premiers chiffres issus du recensement fédéral de la population 2000.

Entre temps, les détails de la «radiographie» de la population suisse sont connus. Chaque ménage a reçu une fiche signalétique concernant notre ville de Morges. Peut-on y discerner des traits plus précis de la population résidant à Morges? Tentons-le en prenant pour point de comparaison toujours ces mêmes communes dont la population agglomérée représente une petite doublure de Morges (environ 2'000 résidents de moins).

Même si la différence n'est pas gigantesque, les caractéristiques réciproques de la population de la ville de Morges et de la population des communes de «la couronne» sont marquées.

- En ville réside une proportion plus élevée d'étrangers, une population plus âgée dans laquelle se trouvent légèrement moins d'actifs et un peu plus de chômeurs. Les professions «supérieures» y sont moins représentées, de même que les personnes ayant dépassé la formation scolaire de base. Si, à Morges, la part des femmes qui ont une activité professionnelle est plus grande, dans «la couronne», parmi les femmes actives, elles sont plus nombreuses à avoir une occupation à temps partiel.
- La grande différence se trouve dans le logement: dans les 6 communes de «la couronne» chaque habitant jouit de plus de surface habitable et la part des maisons individuelles est très nettement supérieure.

En conséquence, à Morges, une population que l'on sent plus diversifiée, alors que les six communes entourant le centre ont une population où les personnes dans la force de l'âge, donc aussi les enfants, sont surreprésentées et forment une population plus «haut de gamme» pour la formation et l'occupation professionnelle, donc aisée et profitant d'un large espace résidentiel.

- Pour ce qui est des déplacements quotidiens hors de la commune: Morges connaît un taux nettement plus faible de personnes qui vont travailler ailleurs et également un taux relativement bas de personnes qui viennent d'autres communes pour y exercer leur activité.
- Enfin, on peut remarquer que la population de Morges est un peu plus stable, la proportion des résidents n'ayant pas changé de commune depuis cinq ans est plus élevée. Il n'en reste pas moins que cette rotation de la population a quelque chose d'incroyable: que ce soit dans le canton, à Morges ou dans sa «couronne», il n'y a que grosso modo 2/3 des habitants qui résidaient dans la commune 5 ans auparavant. Ce qui permet de dire qu'à ce rythme, tous les 15 ans, à peu près l'équivalent de la population totale de la commune est nouvelle. Un brassage gigantesque...

	Morges	Couronne	Vaud
Population résidente 2000	14'154	11'937	640'657
% d'étrangers	29%	22%	28%
% d'habitants entre 0 et 19 ans	21%	24%	23%
% d'habitants entre 20 et 39 ans	31%	29%	30%
% d'habitants entre 40 et 64 ans	31%	35%	32%
% d'habitants de plus de 64 ans	17%	12%	15%
% d'actifs	54%	55%	52%
% de chômeurs	5%	4%	5%
% de travailleurs au foyer	23%	22%	21%
% dans les professions intellectuelles et d'encadrement	13%	15%	14%
% de femmes actives	50%	48%	45%
% de travailleurs à temps partiel	25%	26%	26%
% de travailleuses à temps partiel parmi les femmes	45%	51%	48%
% de pendulaires chez les résidents	65%	77%	
% de pendulaires parmi ceux qui travaillent	57%	72%	
% de maisons individuelles parmi les bâtiments	40%	66%	57%
surface habitable par personne	38.8 m2	43 m2	42.1m2
% de la population adulte ayant suivi + que l'école obligatoire	73%	79%	74%
% de la pop. n'ayant pas changé de commune depuis 5 ans	71%	68%	72%

Discussion et réflexion s'imposent pour tirer de cette «radiographie» des conclusions définitives. On peut tout de même dire que, si la diversité de tout genre, est certainement un atout économique, social et culturel, Morges doit se battre, aussi en matière d'urbanisme pour attirer et «fidéliser» l'ensemble de la population. De très nombreux exemples ailleurs le montrent, il serait

très dommageable qu'il se crée une «ségrégation» entre la population environnante et celle du centre. Un défi urbanistique et politique pour Morges et sa région, aujourd'hui et demain, d'autant plus que, les chiffres cidessus le montrent: résider en ville semble permettre un comportement plus écologique.

Jacques Longchamp

Le rail à Morges 1855-2005

Une histoire à rappeler:

Qui se souvient encore que le premier chemin de fer en Suisse Romande - inauguré le 1er juillet 1855 - allait d'Yverdon à Morges en passant par Bussigny et Renens? Initialement, il s'agissait de relier le Lac Léman au Lac de Neuchâtel sur lesquels, depuis 30 ans, les bateaux à vapeur transportaient voyageurs et marchandises. En main d'investisseurs britanniques et français, cette première compagnie ferroviaire appelée «Ouest-Suisse» était un pion dans la grande stratégie reliant les principaux centres européens pour capter les courants de trafics rentables. Il faudra encore presque cinquante ans pour que, d'accords en rachats, de crises financières en débats et votations, les «Chemins de Fer Fédéraux» (CFF) succèdent à la compagnie «Jura-Simplon» qui elle-même avait pris la suite de «l'Ouest-Suisse».

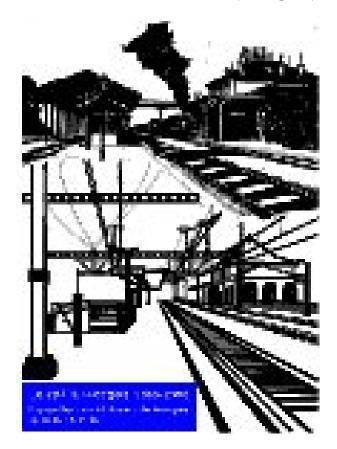
Exposition en 2005:

Pour marquer l'anniversaire de l'arrivée du chemin de fer à Morges, une exposition « LE RAIL A MORGES 1855-2005 » retrace les 150 ans de relations entre la ville et le chemin de fer. De nombreux documents et archives rappellent la première période où le train allait au port de Morges, devant le château. Puis les années suivantes durant lesquelles - seul moyen de transport performant – le train conduisait grands personnages et voyageurs dans la petite ville. Evocation aussi des milliers de wagons de blé qui remplissaient les entrepôts, amenaient les centaines de chevaux du concours hippique, les mulets de l'armée ou les troupes entrant en service. Photographies, documents et objets ferroviaires présentent ainsi l'évolution de la gare et de l'urbanisme, témoignant de la naissance d'un nœud des transports modernes.

Cette exposition est organisée par l'Association pour la Sauvegarde de Morges (ASM) en collaboration avec le Musée Alexis Forel et le Musée Militaire Vaudois. Avec la participation du Lemano Rail Club Morges et le concours des Archives de la Ville de Morges et des CFF (SBB historic)

Heures d'ouverture:

lundi au vendredi - 10 h à 12 h / 13 h 30 - 17 h samedi et dimanche - 13 h 30 - 17 h



Prix d'entrée: frs 9.- pour l'ensemble des expositions du Château Enfants jusqu'à 16 ans gratuit

Visite commentée chaque dimanche à 15 heures Conférence: Mardi 11 octobre 2005 à 20 h. (au Grenier bernois): Le train morgien dans l'histoire et histoires de train Avec le soutien de MBC, Commune de Morges, Loterie romande, Migros